



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la **société HORNBACH BAUMARKT Luxembourg s.à.r.l.** a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches de la Marque JLG, type DSP-M, n° de construction E130023007.

Bertrange, le 3 juillet 2024


Commune de BERTRANGE


Youri DE SMET
Bourgmestre ff


Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 3 juillet 2024.

Bertrange, le 3 juillet 2024


Commune de BERTRANGE


Youri DE SMET
Bourgmestre ff


Georges FRANCK
Secrétaire